

LE PETIT POLEYMORIOT

N° 96 - Décembre 2019



OUVERTURE de la MAIRIE

Horaires

Lundi

8h30-12h00

Mardi

8h30-12h00
14h00-17h00

Mercredi

8h30-12h00

Jeudi

8h30-10h30
14h00-17h00

Vendredi

8h30-12h00

Samedi

9h00-12h00
Les 2e et 4e de
chaque mois

04 78 91 90 09
mairie@poleymieux.fr

Recensement de la population

Début 2020, le recensement de la population de Poleymieux sera réalisé : C'est obligatoire tous les 5 ans. Il aura lieu pour notre commune du **16 Janvier au 15 Février 2020** .

Le recensement permet de déterminer la population officielle de chaque commune . Ses résultats sont utilisés pour déterminer la part de l'état au budget des communes , afin d'ajuster cette participation aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs , de programmes de rénovation , d'où l'importance d'y répondre.

Le traitement des questionnaires est strictement confidentiel : vos coordonnées ne sont pas enregistrées et ne sont pas conservées dans les bases de données .

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les recenseurs) sont tenues au secret professionnel .

Le recensement sur internet est à privilégier et c'est simple : un agent recenseur recruté par la mairie , vous remettra vos codes de connexion pour vous faire recenser en ligne .

Si vous ne pouvez pas répondre par internet il vous remettra des questionnaires papier qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous .

Nous comptons sur vous afin de leur réserver un bon accueil .

Pour en savoir plus vous pouvez vous rendre sur le site : www.le-recensement-et-moi.fr ou vous adresser à la mairie .

INFOS MAIRIE

Cérémonie des vœux du Maire

La traditionnelle cérémonie des vœux se déroulera vendredi **24 janvier à 19h** à la salle Claude Pillonel. Elle sera suivie d'un buffet.

Elections municipales et métropolitaines

Les élections auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Désormais il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020, la date du 31 décembre n'est plus impérative.**

Chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

Il pourra également s'inscrire, quelle que soit sa commune de domiciliation, via ce site.

A proprement parlé

Collecte de votre sapin du **04 au 18 janvier 2020** sur le parking en face de la mairie, à l'emplacement prévu à cet effet.

Piles et batteries au lithium usagées

Les piles et les petites batteries (téléphone, trottinette électrique) au lithium sont à déposer dans l'une des 19 déchèteries de la Métropole ou dans les points de collecte en magasin. Les piles et petites batteries lithium peuvent présenter, dans certaines conditions, des risques d'explosion ou de départ de feu.

Le tri des cartons

Les cartons type colis peuvent être occasionnellement mis dans le bac de tri s'ils sont en quantité limitée. Il faut alors bien les plier pour ne pas encombrer le bac trop rapidement. En cas de grosse quantité, les cartons sont à déposer en déchèterie.

À partir du 1er janvier 2020, vous pourrez trier tous les emballages et tous les papiers dans le bac vert à couvercle jaune. Un autocollant sera ajouté sur le bac de tri des habitants.



VIE ASSOCIATIVE

L'amicale des pompiers de Poleymieux/Curis

Sainte Barbe : Les Pompiers auront le plaisir de vous accueillir le **samedi 25 janvier 2020 à 10h30** pour leur traditionnel Sainte Barbe et un verre de l'amitié - Salle Mont Thou à la mairie.

Musée Ampère

Une grande fête au musée est en préparation
L'année 2020 sera celle du bicentenaire des découvertes d'Ampère dans le domaine de l'électricité et du magnétisme.



La Société des Amis d'André-Marie Ampère souhaite honorer l'enfant du pays par une grande fête au musée les **26-27-28 juin**, avec une large participation des associations de Poleymieux.

Plusieurs manifestations sont déjà en préparation (pièce de théâtre, visite musicale du musée, lectures, exposition de peinture...), et si d'autres associations veulent participer, elles peuvent encore se faire connaître jusqu'en janvier.

Réservez votre week-end !

Bernard Pallandre. contact@amperemusee.fr

Poleymieux, Mémoire et Patrimoine

Avec pour objectif d'assurer la recherche, la préservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine naturel, foncier et culturel de la commune de Poleymieux, une nouvelle association a été créée :

Poleymieux, Mémoire et Patrimoine.

Les personnes intéressées pour participer à cette association et à ses actions sont les bienvenues et peuvent adresser leur demande à l'adresse mail suivante : poleymieux.memoireetpatrimoine@gmail.com

L'Ecole de Musique "Les Voix du Piano" vous propose :

- "EXPO PHOTO #1" de Alexandre ZELEZ du **03 décembre 2019**
au 22 février 2020

Horaires visites: www.lesvoixdupiano.com - Entrée libre-

- Vernissage musical samedi **14 décembre 11h30**



Comité des fêtes

A vos calendriers ! le **31 Janvier 2020 à 19h30** Soirée Films Nature et Aventure à la salle du cinéma de la Maison Ampère.

Lors de cette soirée, Gilles Reboisson photographe outdoor, en collaboration avec le comité des fêtes vous propose de découvrir et d'échanger autour d'une sélection de films de nature et d'aventure.

P.A.F. libre

DATES A RETENIR

DECEMBRE 2019

05 décembre : Distribution des sapins par le Sou des Ecoles – Pl de la mairie – 16h/20h

Du 03 décembre au 22 février : Exposition "EXPO PHOTO #1" Voix du Piano

14 décembre : Vernissage musical- Voix du Piano- 11h30

JANVIER 2020

24 janvier : Cérémonie des vœux – Salle C. Pillonel- 19h00

25 janvier : Sainte Barbe- Les pompiers- Salle Mont Thou- 10h30

31 janvier : Soirée cinéma- Comité des fêtes -Musée Ampère- 19h30

RUBRIQUE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Vie économique du village

Les ré-crétions d'Hortense – Institut de la Tour :

Décembre : La Boutique éphémère continue tout le mois.

Le Bouc et la Treille :

Dans le cadre de ses portes ouvertes (30 nov-1er dec & 14-15 dec) Le Bouc et la Treille (82 chemin de la Tour Risler) organise un concert le **14 décembre de 19h à 22h**

- concert du groupe Aymar - rock & variété française

- vin au verre et planches à partager

Voir flyer joint

Attention, les agents de la Métropole et notamment les éboueurs n'ont pas le droit de venir sonner à votre porte pour les étrennes et ainsi proposer des calendriers en fin d'année

Notre postière et les pompiers de Poleymieux sont les seuls autorisés.

A cette époque de l'année, attention aux arnaques.

Merci de transmettre vos articles avant le 20 décembre à : lepetitpoleymoriot@gmail.com

Mensuel distribué par la bibliothèque